

# Formations continues

## Nouvelle offre de formations continues de JardinSuisse pour les métiers du paysage

Après une première tentative de mise sur pied de formations continues «nouvelle formule», JardinSuisse relance une proposition de formations continues pour les métiers du paysage. Celles-ci devraient débiter en août 2009 au Centre de Lullier.

La nouvelle formation professionnelle continue et supérieure est organisée de manière modulaire et permet de suivre une ou plusieurs formations à la fois. Les règlements, les objectifs de formation ainsi que le nombre de leçons ont été établis par JardinSuisse et approuvés par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. En Suisse romande, JardinSuisse-Genève est accrédité pour cette organisation et soumis au contrôle de la commission d'assurance qualité (CAQ) de JardinSuisse.

Les formations de «Contremaître d'aménagement de jardin» et de «Spécialiste d'entretien des espaces verts» devraient débiter en automne 2009 et se terminer en janvier 2011 avec des interruptions en avril, mai et août 2010.

### Contremaître d'aménagement de jardin

Le candidat doit pouvoir exécuter avec aisance les travaux de constructions de jardins dans leur totalité et être capable de gérer un groupe de collaborateurs sur un chantier.

La formation de contremaître d'aménagement de jardin comprend 480 leçons de 45 minutes. Les cours sont dispensés les vendredis et samedis ainsi que lors de deux cours bloc d'une semaine durant la période hivernale.

Les modules suivants doivent être suivis:

- Module n°11 Travaux de terre, ensemencement, plantation (66 leçons)
- Module n°12 Connaissance et utilisation de plantes (54)
- Module n°13 Préparation du travail et rapports (54)
- Module n°14 Conduite de personnel (40)
- Module n°15 Service à la clientèle (26)
- Module n°16 Arpentage, lecture de plans (80)
- Module n°17 Constructions de jardins (94)
- Module n°18 Installations et aménagements spéciaux (66)

Le brevet obtenu donne droit à l'accès aux cours et aux examens de maîtrise fédérale.

### Spécialiste d'entretien des espaces verts

Les objectifs et le nombre de leçons du cours sont les mêmes que pour le cours précédent. D'autres modules sont ajoutés pour cette formation. En plus des modules 11 à 15, identiques à la formation de contremaître en aménagement de jardin, le spécialiste d'entretien des espaces verts devra également suivre les modules suivants:

- Module n°21 Bases de l'entretien des surfaces vertes, protection des végétaux (66 leçons)
- Module n°22 Soins aux surfaces ensemençées et revêtements (40)
- Module n°23 Soins aux plantations et végétaux ligneux (66)
- Module n°24 Entretien de zones et aménagements spéciaux (68)

Le brevet obtenu doit être complété du brevet «Contremaître d'aménagement de jardin» pour avoir accès à la formation de paysagiste avec maîtrise fédérale.

### Les deux formations

Les mêmes objectifs de cours se retrouvent dans cette formation qui cumule les exi-

gences précédentes. La formation de «Contremaître d'aménagement de jardin et spécialiste d'entretien des espaces verts» comporte 720 leçons ainsi que trois semaines bloc d'une semaine, durant la période hivernale. Les modules 11 à 18 et 21 à 24 doivent être suivis. Les brevets obtenus permettent l'accès aux cours et aux examens de maîtrise fédérale

### Conditions générales d'admission

Sont admis aux cours de contremaître d'aménagement de jardin et de spécialiste d'entretien des espaces verts, toute personne titulaire d'un CFC d'horticulteur/horticultrice paysagiste ou d'une autre branche horticole et pouvant certifier d'une activité d'un an dans la branche de paysagiste. Le nombre de participants aux deux premières formations est limité à 8 personnes par formation alors que la formation cumulant les deux brevets pourra accueillir 20 participants.

Si un nombre supérieur de candidats est inscrit, préférence sera donnée aux personnes déjà inscrites en 2008 et bénéficiant d'une expérience professionnelle plus longue et/ou ayant obtenu de meilleurs résultats aux examens finaux de CFC.

Andreas Wigger

### Inscription

Inscription à la formation professionnelle continue et supérieure de «Contremaître d'aménagement de jardin» et/ou «Spécialiste d'entretien des espaces verts».

L'inscription est à envoyer avant le 15 mai 2009 à: A. Wigger, c/CFPne de Lullier, 150, rte de Présinge, 1254 Lullier

Je m'inscris au/aux cours de formation professionnelle et continue suivant(s):

- Contremaître d'aménagement de jardin
  - Spécialiste d'entretien des espaces verts
  - Contremaître d'aménagement de jardin et spécialiste d'entretien des espaces verts
- (Veuillez mettre une croix dans la case et souligner la/les formation/s que vous souhaitez suivre.)

Monsieur/Madame:.....  
 Nom:.....  
 Prénom:.....  
 Profession:.....  
 Adresse:.....  
 CP/lieu:.....  
 Date de naissance:.....  
 Tél. privé:.....  
 Tél. prof.:.....  
 E-mail:.....  
 NPA/lieu:.....  
 Lieu et date:.....

Signature:.....

Votre inscription vous sera confirmée par la direction de l'organisation des cours.